



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2022 CHANGEMENT DE LIEU

PRENEZ AVIS que la séance extraordinaire du conseil municipal fixée au 7 septembre 2022 à 20h, se tiendra au Centre Marcel-Lacoste, situé au 545, chemin des Patriotes Sud, à Otterburn Park.

QUE ce changement de lieu est rendu nécessaire puisque la salle du conseil municipal située au Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine est indisponible à cette date.

DONNÉ À OTTERBURN PARK, LE 2 SEPTEMBRE 2022
Me Julie Waite, greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE LA GREFFIÈRE

Je, soussignée greffière de la Ville d'Otterburn Park, certifie sur mon serment d'office que le présent avis public a été publié sur le site Internet de la Ville dès le 2 septembre 2022 et affiché au bureau du greffe, à l'hôtel de ville, le tout conformément à la Loi et le Règlement concernant les modalités de publication des avis publics de la Ville d'Otterburn Park.


Me Julie Waite, greffière